



S.M.D.R.A.

Arrondissement d'Argelès-Gazost

Natura 2000



Site Natura 2000 « Gave de Pau et de Cauterets (et Gorges de Cauterets) »

COMPTE RENDU DU PREMIER COMITE DE PILOTAGE DU 05/06/2008

Présent(e)s:

Mme ROULAND-BOYER, Sous-Préfète de l'arrondissement d'Argelès-Gazost
Mme CARRERE, Présidente du Comité de Pilotage et Maire de Lau-Balagnas
M. MARTHE, Conseil Général du canton de Lourdes-Ouest
M. GERBEAU, Maire Agos-Vidalos
M. BEL, Mairie de Pierrefitte-Nestalas
Mme NADAU, Mairie de Saligos
M. SARRE, Mairie Soulom
M. HAURET-CLOS, Mairie de Lau-Balagnas et AAPPMA Lourdes et le Lavedan
M. HELINE, Mairie de Préchac
M. LUBY, Commission Syndicale de la Vallée de Barège
M. FILY, DDAF 65
M. CUENDE, Institution Adour
Mme MANDRET, Préfecture des Hautes-Pyrénées – Service Environnement
M. LEHIMAS, DIREN Midi-Pyrénées
Mme ROTH, Parc National des Pyrénées
M. PICOU, AAPPMA de Pierrefitte-Nestalas
M. SCHU, Association de Défense du Gave de Pau
M. FAREOU, Association St Hubert Club Lourdais
Mme ROST, Association Davantaygue devant l'Eau
M. DANJAU, Association ANPER-TOS-Pyrénées
M. POUEYDEBAT, Association Départementale des piégeurs 65
M. BENUCHI, Société de Chasse de Diane de St Savin
M. MENGELLE, Société de Chasse de Beaucens-Artalens
M. PAILLES, Société de Chasse de Castelloubon
M. POUEYTO, Comité Département de Canoë-Kayak 65
M. LOUSTAU, AAPPMA Cauterets
M. VILLEMUR, EDF
M. THION, Fédération Départementale de Chasse 65
M. DELEUZE, HPTE CATER
Mme NOBLE, AREMIP
M. PARDE, AREMIP
M. MARY, AREMIP
M. BARRACOU, MIGRADOUR
Mme PERONY, MIGRADOUR
Mlle SAZATORNIL, SMDRA
Mlle DUROT, SMDRA
M. CHARTIER, SMDRA

Excusé(e)s :

M. MALVY, Président du Conseil Régional de Midi Pyrénées
M. AZAVANT, Conseiller Général du canton d'Argelès-Gazost, Président du Syndicat Mixte du Pays des Vallées des Gaves et Présidents du Comité de Rivière
Le Maire de Pierrefite-Nestalas
Mme MASSON, Agence de l'Eau Adour-Garonne
M. BAYLE, Président de la Commission Syndicale de la Vallée de Barège
M. MIQUEU et M. LEPORE, Institution Adour
M. le Président du SIVOM de Lourdes-Ouest / St Pé de Bigorre
M. FALLIERO, DDE 65
M. POMAREZ, Pisciculture de Soulom et Lau-Balagnas
Le Directeur de l'Association Régionale pou l'Environnement
Le Président du Comité Départemental de la Fédération Française des randonnées
Le Président de la Chambre d'Agriculture 65
Le Directeur de la DDASS

Ordre du jour de la séance :

- Rappel de la démarche,
- Présentation des prestataires,
- Méthodologie des inventaires et calendrier d'étude,
- Moyens de communication,
- Questions diverses.

INTRODUCTION

Mme CARRERE, Maire de Lau-Balagnas et Présidente du Comité de Pilotage (COFIL), ouvre la séance de ce premier COFIL du site Natura 2000 « Gave de Pau et de Cauterets » en remerciant de sa présence, Mme ROULAND-BOYER, sous-préfète de l'arrondissement d'Argelès-Gazost, et l'ensemble des participants. Elle excuse les 13 personnes qui n'ont pu se libérer pour cette occasion (voir liste des excusés).

Elle rappelle que le mardi 29 janvier 2008 s'est tenu un pré-COFIL dont l'objet était de mettre en place le COFIL, d'officialiser la présidence de ce comité et de présenter la méthodologie de travail de l'opérateur désigné : le Syndicat Mixte de Développement Rural de l'Arrondissement d'Argelès-Gazost (SMDRA).

Suite à ce comité, l'arrêté préfectoral fixant la composition définitive du COFIL du site a été pris le 31 mars 2008. Ce comité regroupe l'ensemble des élus, des administrations, des socioprofessionnels, des usagers et des associations concernés par le site, soit 114 membres. Il est l'organe privilégié d'échanges et de concertation qui conduit l'élaboration puis l'animation du Document d'Objectifs (DOCOB). De plus, Mme CARRERE indique que l'organisation de la démarche s'est précisée avec notamment le choix des prestataires chargés des inventaires écologiques, l'AREMIP et MIGRADOUR, qui se présenteront dans la suite de l'exposé.

Enfin, Mme CARRERE précise que ce premier COFIL marque le lancement officiel de l'élaboration du DOCOB et laisse la parole à Mlle SAZATORNIL, animatrice chargée de l'élaboration de ce DOCOB au sein du SMDRA.

RAPPEL DE LA DEMARCHE NATURA 2000

Mlle SAZATONIL, présente rapidement le réseau NATURA 2000 qui repose sur la mise en œuvre de deux directives européennes ; pour le site Gave de Pau, seule la Directive « Habitats » du 21 mai 1992 s'applique. Elle rappelle que l'objectif de Natura 2000 est de concilier les besoins écologiques des milieux et des espèces avec les activités économiques, sociales et culturelles qui s'exercent sur notre territoire ainsi que des particularités régionales et locales. Pour cela, la démarche Natura 2000 privilégie la gestion concertée des sites en tenant compte de l'ensemble des acteurs du territoire.

L'opérateur du site, le SMDRA, est maître d'ouvrage de l'élaboration du DOCOB. Le COPIL, organe privilégié d'échanges et de concertation, conduit la réalisation du DOCOB et valide les grandes phases de travail.

Mlle SAZATORNIL précise les trois phases d'élaboration du DOCOB :

1. Un état initial des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire, travail en cours de réalisation par l'AREMIP ET MIGRADOUR, ainsi que des activités humaines, travail effectué par le SMDRA,
2. La hiérarchisation des enjeux et la définition des objectifs de développement durable du site destinés à assurer la conservation et s'il y a lieu, la restauration des habitats naturels et des espèces ainsi que la poursuite des activités humaines qui s'exercent sur le site,
3. Des propositions d'actions de toute nature permettant d'atteindre ces objectifs.

Ces deux dernières phases seront réalisées par le SMDRA avec la participation de l'AREMIP ET de MIGRADOUR.

Une fois établi et validé par le COPIL, **le DOCOB sera approuvé par arrêté préfectoral.**

Mlle SAZATORNIL rajoute qu'outre la concertation mise en place au sein du COPIL, des discussions plus techniques s'organiseront lors de groupes de travail, comités plus restreints que celui du COPIL. Ces derniers rassembleront les acteurs impliqués au quotidien sur le site afin de travailler sur des thèmes particuliers. Ainsi, à ce jour, elle indique que quatre groupes de travail ont été définis mais sont susceptibles d'évoluer en fonction de l'avancement du DOCOB :

- groupe « Usages récréatifs de l'eau », en amont de Pierrefitte,
- groupe « Usages récréatifs de l'eau », en aval de Pierrefitte,
- groupe « Usages professionnels de l'eau », en amont de Pierrefitte,
- groupe « Usages professionnels de l'eau », en aval de Pierrefitte.

Pour ces groupes, le site Natura a été scindé en deux entités géographiques distinctes : l'amont et l'aval de Pierrefitte. Elle précise que ce choix permettra d'aborder les problématiques distinctes qui concernent ces deux secteurs présentant des caractéristiques différentes : secteurs de gorges pour la partie amont et secteur de plaine alluviale en aval. Des experts naturalistes seront présents dans chacun de ces groupes afin de prendre en compte à la fois les données socio-économiques et les enjeux écologiques.

Ces groupes travailleront notamment sur :

- la définition des enjeux et des objectifs de gestion,
- les stratégies de gestion et le programme d'actions,
- l'élaboration des fiches actions.

Enfin, Mlle SAZATORNIL précise que des réunions plus restreintes seront organisées tout au long de l'élaboration du DOCOB notamment lors du diagnostic biologique et humain afin de recueillir le maximum de données.

Après cette brève présentation, Mlle SAZATORNIL cède la parole aux prestataires chargés de réaliser les inventaires écologiques.

PRESENTATION DES PRESTATAIRES, METHODOLOGIE DES INVENTAIRES ET CALENDRIER D'ETUDE,

Présentation de la structure AREMIP

Mme NOBLE, Directrice de l'AREMIP, Action Recherche Environnement en Midi-Pyrénées, présente sa structure, une association de naturalistes professionnels et amateurs qui travaillent depuis plus de 20 ans sur l'étude et la gestion des milieux naturels. L'AREMIP a notamment participé à l'élaboration du DOCOB Garonne amont. Elle indique que quatre personnes sont mobilisées pour travailler sur la partie des inventaires faune/flore.

Inventaires écologiques hors espèces piscicoles

M. PARDE, Chargé de mission à l'AREMIP, précise que l'association a été choisie par le SMDRA en tant que prestataire pour réaliser l'inventaire des habitats naturels et des espèces faunistiques sur le site, hors espèces piscicoles. Ces derniers seront menés par l'association MIGRADOUR.

A ce jour, quatre habitats d'intérêt communautaire (habitats d'eaux douces, de forêt et de fourrés) ont été recensés. Cependant, compte tenu de la diversité des milieux qui traversent le Gave, M. PARDE souligne qu'on peut s'attendre à trouver d'autres habitats de la Directive.

La méthodologie d'étude de ces habitats est de caractériser chacun d'eux par les espèces végétales qui le compose puis de les cartographier. Pour les espèces animales, l'inventaire consistera en une approche directe (recherche d'indices) et une localisation des secteurs favorables à l'espèce et des secteurs potentiellement dangereux. Les points noirs que sont les franchissements des Gaves par les ponts seront notamment identifiés. La Loutre et le Desman seront étudiés en priorité, mais d'autres espèces de la Directive, potentiellement présents sur le site, pourront faire l'objet d'observations lors des prospections de terrain.

Pour finir, M. PARDE présente le calendrier d'étude qui sera suivi :

- avril-mai : caractérisation et typologie des habitats naturels (relevés phytosociologiques),
- début juin : premier envoi des données au Conservatoire Botanique des Pyrénées (CBP) pour validation,
- juin : prézonages sur les photos aériennes,
- juin-octobre : caractérisation puis cartographie des habitats naturels et inventaires des espèces de faune. Les prospections de Desman seront menées par Olivier GUILLAUME, spécialiste en faune aquatique.
- août : dernier envoi des données au CBP, notamment les habitats à floraison tardive,
- novembre : rédaction et mise en forme des données.

Inventaires piscicoles

M. BARRACOU, chargé de mission à MIGRADOUR présente son association dont l'objectif est la protection des milieux aquatiques et la restauration des poissons migrateurs sur les bassins de l'Adour et des côtiers aquitains.

L'inventaire piscicole du site sera réalisé en priorité sur les secteurs présentant un enjeu pour les espèces concernées : Saumon en priorité mais aussi Chabot, Lamproie marine et Ecrevisse à pattes blanches (espèces potentielles sur le site). Les prospections de terrain, menées en canoë et à pied, permettront de déterminer puis de cartographier les différents habitats aquatiques du Gave. En effet, pour chaque espèce correspond un habitat préférentiel qui évolue au cours de la vie des individus : zone de reproduction, de croissance... Ces prospections de terrain seront complétées par des données bibliographiques et intégreront les données de pêches électriques réalisées sur la partie aval du Gave. De plus, des prospections nocturnes pour la recherche d'Ecrevisse à pattes blanches seront menées au niveau des confluences entre les Gaves et leurs affluents où l'espèce est potentiellement présente.

M. BARRACOU souligne que l'ensemble des prospections de terrain sera soumis aux conditions hydrologiques.

OUTILS DE COMMUNICATION

Mlle SAZATORNIL reprend la parole pour présenter la dernière partie de l'exposé sur les outils de communication utilisés lors de l'élaboration du DOCOB.

A la vue de l'importance du COPIL (114 membres) et dans un souci d'économie de temps et de papier, le SMDRA et les services de l'Etat se sont mis d'accord pour mettre en place une méthode de diffusion des données sur internet. L'ensemble des données et documents concernant la vie du site (comptes-rendus de réunion, données d'inventaires, actualités diverses...) seront mis en ligne sur le site Web du SMDRA :

Adresse web : <http://www.valleesdesgaves.com>

Rubrique : Natura 2000

Sous-rubrique : Site « Gave de Pau et de Cauterets ».

Mlle SAZATORNIL souligne qu'ainsi, l'état d'avancement du DOCOB pourra être suivi par tous les membres du COPIL et le grand public.

De plus, elle explique que les documents de travail réalisés à la fin des trois grandes phases de l'élaboration du DOCOB (état des lieux, enjeux et propositions d'action) seront diffusés sur ce site un mois avant chaque COPIL afin que les membres puissent en prendre connaissance avant de les valider en séance. Les membres du COPIL seront informés de la mise en ligne de ces documents lors des courriers d'invitation aux réunions du comité de pilotage. Seules les versions définitives des différentes phases seront imprimées et envoyées au COPIL.

Mlle SAZATORNIL finit son exposé en précisant qu'un classeur de liaison, regroupant l'ensemble des éléments relatifs à Natura 2000 et au site « Gave de Pau et de Cauterets », est à la disposition du public aux bureaux du SMDRA. Enfin, pour de plus amples renseignements sur la démarche, l'assemblée est invitée à se rapprocher de Mlle SAZATORNIL chargée du dossier au SMDRA.

QUESTIONS DIVERSES

M. THION s'interroge sur le périmètre exact du site natura 2000 qui fait l'objet du travail du présent COPIL.

Mlle SAZATORNIL répond que le site Natura 2000 comprend le lit mineur du Gave de Cauterets et du Gave de Pau en aval de Luz-St-Sauveur ainsi que des élargissements au niveau de trois secteurs de gorges.

M. FILY précise que le site peut être caractérisé par deux périmètres :

- un périmètre natura officiel connu de l'Europe et correspondant à la Zone Spéciale de Conservation (ZSC), qui présente certaines incohérences mises en avant lors du pré-COPIL,
- un périmètre d'étude qui peut, s'il est opportun, s'éloigner légèrement du précédant afin de tenir compte d'une cohérence dans la fonctionnalité des milieux. Les experts naturalistes ont un rôle de proposition à cet égard.

M. FILY rappelle que (Cf compte-rendu du pré-COPIL) dans le cas où les études et les investigations de terrain démontreraient l'intérêt d'une modification ponctuelle du périmètre de la ZSC, il pourra être procédé à une révision de ce périmètre officiel après examen par le COPIL et consultation des élus concernés par ces modifications selon les mêmes modalités que celles appliquées pour le périmètre initial.

M. THION demande si le Vison d'Europe sera étudié dans le cadre de ce DOCOB.

Mlle SAZATORNIL précise que cette question a déjà été traitée lors du pré-COPIL. Elle rappelle donc que les prospections de terrains prévues sont ciblées sur la Loutre et le Desman mais que dans ce cadre là, les données concernant les autres espèces de la Directive Habitat seront relevées.

M. FILY rajoute que les informations biologiques, éventuellement relevées sur l'espèce lors des inventaires faunistiques, seront mentionnées dans le DOCOB.

CONCLUSION

Mme CARRERE remercie les intervenants de leur prestation et les participants à la réunion de leur attention.

Elle souligne que les conclusions de la réunion et le diaporama diffusé seront, comme indiqué par Mlle SAZATORNIL, mis en ligne sur le site internet du SMDRA.

Mme CARRERE clôt la séance en précisant que le prochain COPIL se tiendra en fin d'année 2008 et aura pour objet la présentation des résultats des inventaires écologiques et humains réalisés sur le site.

Rédaction : Hélène SAZATORNIL
Animatrice Natura 2000, SMDRA

Vu : Maryse CARRERE
Présidente du Comité de Pilotage

